



Cinquième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction

Point 8a de l'ordre du jour : Universalisation

Siem Reap, le 26 novembre 2024

Monsieur le Président, Excellences, Chères et chers collègues,

Tout d'abord, permettez-moi d'exprimer notre gratitude envers les autorités cambodgiennes pour leur chaleureux accueil et pour l'organisation exemplaire de notre conférence. Je tiens également à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que votre équipe, pour votre engagement sans faille et l'efficacité avec laquelle vous avez préparé les documents que nous allons adopter cette semaine.

Cela fait maintenant plus de vingt-cinq ans que notre Convention est entrée en vigueur, et le chemin parcouru témoigne de son remarquable succès. Elle est la preuve vivante de l'efficacité du multilatéralisme pour apporter une réponse concrète et durable à un problème mondial et pressant.

Rassemblant aujourd'hui 164 États parties, la Convention a su instaurer une norme globale s'articulant autour de la vision d'un monde exempt des

risques liés aux mines antipersonnel. Ces armes ont des conséquences humanitaires graves, causant non seulement d'importantes pertes en vies humaines et souffrances, mais également entravant la reprise économique, le développement et le retour des personnes déplacées suite à des conflits.

Malgré les incontestables accomplissements, de nombreux défis restent à relever. Ceci concerne notamment le fait qu'aucun nouvel État partie n'a adhéré à la Convention depuis la dernière conférence d'examen. Il est essentiel de donner un nouvel élan à l'universalisation de notre Convention et la Suisse appelle tous les États qui n'y sont pas encore parties à y accéder rapidement.

Compte tenu du nombre toujours élevé de victimes et du fait que nous soyons confrontés à de nouveaux cas d'emplois de mines antipersonnel, la norme contre leur utilisation doit non seulement continuer d'être promue mais renforcée. Se référant au plan d'action d'Oslo, la Suisse condamne toute utilisation de mines antipersonnel. Elle appelle tous les États et toutes les parties à des conflits armés à s'abstenir d'utiliser, de mettre au point, fabriquer, stocker ou transférer des mines antipersonnel. C'est précisément dans des situations de conflit armé que notre Convention est véritablement mise à l'épreuve et qu'il faut s'y tenir.

Dans le cadre de l'agression militaire russe contre l'Ukraine, la Suisse reste extrêmement préoccupée par l'utilisation répétée de mines antipersonnel par la Russie. Elle exprime également sa profonde préoccupation face à la récente annonce du transfert de mines antipersonnel vers l'Ukraine. Ce développement sans précédent dans l'histoire de la Convention risque d'avoir des répercussions qui vont au-delà de ce contexte.

Merci, Monsieur le Président.

Unofficial translation

Mr Chairman, Excellencies, Dear Colleagues,

First of all, allow me to express our gratitude to the Cambodian authorities for their warm welcome and for the exemplary organisation of our conference. I would also like to thank you, Mr President, and your team for your unfailing commitment and the efficiency with which you have prepared the documents that we are going to adopt this week.

It is now more than twenty-five years since our Convention came into force, and the road we have travelled bears witness to its remarkable success. It is living proof of the effectiveness of multilateralism in providing a concrete and lasting response to a pressing global problem.

With 164 States parties today, the Convention has established a global norm based on the vision of a world free from the risks associated with anti-personnel mines. These weapons have serious humanitarian consequences, not only causing significant loss of life and suffering, but also hampering economic recovery, development and the return of people displaced by conflict.

Despite the undeniable achievements, many challenges remain. These include the fact that no new State Party has acceded to the Convention since the last Review Conference. It is essential to give fresh impetus to the universalisation of our Convention, and Switzerland calls on all States that are not yet parties to accede to it as soon as possible.

Given the continuing high number of victims and the fact that we are faced with new cases of use of anti-personnel mines, the norm against their use

must not only continue to be promoted but also strengthened. With reference to the Oslo Action Plan, Switzerland condemns all use of anti-personnel mines. It calls on all States and all parties to armed conflicts to refrain from using, developing, manufacturing, stockpiling or transferring anti-personnel mines. It is precisely in situations of armed conflict that our Convention is truly put to the test and must be adhered to.

In the context of Russia's military aggression against Ukraine, Switzerland remains extremely concerned about Russia's repeated use of anti-personnel mines. It also expresses its deep concern at the recent announcement of the transfer of anti-personnel mines to Ukraine. This unprecedented development in the history of the Convention risks having repercussions that go beyond this context.

Thank you, Mr President.